

Des trafiquants d'êtres humains roumains mis derrière les barreaux



Credits Gerd Altmann

Ce dossier a été initié par notre division d'enquête traite et trafic d'êtres humains (DR2) sur base de ses propres informations et d'autres reçues par la zone de police locale de Bruxelles-Capitale-Ixelles.

Une enquête approfondie a permis d'identifier un groupe de personnes d'origine roumaine. Pendant sept ans, ce gang a amené de jeunes femmes roumaines en Belgique, où elles étaient contraintes de se prostituer. La violence était certainement utilisée si les filles n'obéissaient pas aveuglément.

Le 15 mars 2021, la DR2 a mené une opération dans ce dossier. Six mandats d'arrêt ont été exécutés, dont quatre ont été confirmés.

Les cinq principaux suspects ont été condamnés à des peines de prison allant de 2 à 6 ans et à des amendes de 8 000 à 72 000 euros. Une personne a été condamnée à 250 heures de travaux d'intérêt général. Le président a motivé en détail ces condamnations en se basant sur les preuves fournies par les enquêteurs.